



Ville de Pontivy

Commission action scolaire et jeunesse

Compte-rendu de la réunion du 7 mars 2012

C2-2012-002

ÉTAIENT PRÉSENTS

Mme Nelly BURLLOT, adjointe au maire
M Jean-Paul JARNO, conseiller municipal
Mme Julie ORINEL, conseillère municipale
Mme Stéphanie GUÉGAN, conseillère municipale

ÉTAIT ABSENTE EXCUSEE

Mme Laëtitia LE DOARÉ, conseillère municipale

ASSISTAIENT À LA RÉUNION

Mme Elisabeth BROUSSE, responsable du service action scolaire
Mme Catherine TRONEL, responsable du service enfance-jeunesse

I- PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS

- ⤴ *Tarifification séjours et mini-séjours 7-18 ans*
- ⤴ *Tarifification des activités de loisirs 14-18 ans*
- ⤴ *Ecoles maternelles et élémentaires publiques et sous contrat d'association - participations communes 2012*
- ⤴ *Ecoles maternelles et élémentaires sous contrat d'association, forfait 2012*

II- SEJOURS 7-18 ans

a) Tarification

Le service enfance jeunesse organise des séjours et mini-séjours pour les enfants et les jeunes de 7 à 18 ans durant les vacances scolaires.
Actuellement la tarification s'établit comme suit :

- ⤴ Séjours 11-18 ans : 135 euros (10 jours) 20% de majoration pour les familles des communes extérieures.

▲ Séjours 8-10 ans : 2 tickets centre de loisirs (1 journée, 1 nuitée).

L'ensemble de ces camps se déroulent sous tentes, offrent des prestations similaires adaptées aux différentes tranches d'âge et sont encadrés par le même nombre d'animateurs ; les destinations sont parfois communes.

Afin d'harmoniser les tarifs de l'ensemble des séjours, la commission propose de fixer le montant sur un prix de journée, soit 13,50 euros (20% supplémentaire pour les familles extérieures) quelles que soient la durée et la tranche d'âge et de permettre aux familles d'utiliser les aides des différents organismes auxquels elles sont affiliées.

b) Programme des séjours 11-18 ans :

▲ Les séjours 14-18 ans :

Du 9 au 19 juillet 2012 : La Rochelle et les Francofolies

Du 20 au 30 août 2012 : L'Auvergne : multiactivités : randonnée, sports d'eaux vives, escalade

▲ Les séjours 11-13 ans :

Du 23 juillet au 2 août 2012 : Pornic : activités nautiques

Du 6 au 16 août 2012 : Larmor Plage : activités nautiques

III- TARIFICATION ACTIVITES 14-18 ANS

La maison des jeunes propose des activités en direction du public adolescent (14-18 ans) durant les vacances scolaires (formule Tickets loisirs) et lors des périodes scolaires depuis l'ouverture aux vendredis soir notamment.

Actuellement la tarification des activités dispensées pendant les vacances se base sur la délibération Tickets Loisirs prises en 2003. Il convient donc d'établir une tarification pour l'ensemble de l'année.

La commission propose d'actualiser la délibération existante et d'en étendre l'application à toutes les activités pour les adolescents quelle que soit la période.

IV- FETE DU CENTRE DE LOISIRS

Le centre de loisirs du Quai Plessis a ouvert ses portes en 1992. La commission souhaite fêter l'événement et propose une journée festive le 29 septembre 2012. Les animateurs travailleront d'ici là sur une exposition photos, des documents d'archives, un programme d'animations. L'implication des enfants et des familles est particulièrement souhaitée.

Outre cette fête, le service enfance jeunesse s'impliquera dans la préparation de « l'apéro musical » de la cité Plessis du 21 juin 2012 et dans la « grande parade » de la fête de la musique du 23 juin 2012.

V-REPARTITIONS BUDGETAIRES 2012

1- ECOLES PUBLIQUES

➤ BUDGET DE FONCTIONNEMENT

Nombre d'élèves en maternelle : 318

Nombre d'élèves en élémentaire : 525

Nombre de classes : 36

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2012	Rappel 2011	2012	Rappel 2011
Crédits pédagogiques	35 451,00 €	35 912,70 €	33 € /élève 212 € /classe	32,38 € /élève 208 € /classe
Crédits BCD	1 656,00 €	1 710,00 €	46 € / classe	45 € / classe
Crédits spécial littérature	1 625,00 €	1 625,00 €		
Crédits manuels (élémentaires) 1/5 effectifs	2 940,00 €	2 887,74 €	28 € / élève	27,45 € / élève
Crédits jeux pédagogiques (maternelles)	1 677,00 €	1 644,50 €	129 € / classe	126,50 € / classe
Crédits affranchissements	546,00 €	539,40 €	50 timbres/école 10 timbres/classe	50 timbres/école 10 timbres/classe
Crédits jeux garderies	1 100,00 €	1 080,00 €		
Crédits classes délocalisées	8 700,00 €	8 761,00 €	10,75 €/jourx8 jours x12% effectif total	10,55 €/jourx8 jours x12% effectif total
Crédits voyage intra-muros Ecoles	9 072,00 €	9 310,00 €	7 voyages / classe x 36 €	7 voyages / classe x 35 €
Crédits voyage intra-muros USEP	1 935,00 €	1 935,00 €	45 voyages x 43 €	45 voyages x 43 €
Crédits photocopieurs	2 360,00 €	2 360,00 €		
Crédits RASED	1 559,20 €	1 559,20 €	Mairie 851,20 € CG 708 €	Mairie 851,20 € CG 708 €
Crédits CMS	647,00 €	637,00 €		

➤ **BUDGET D'INVESTISSEMENT**

ACQUISITIONS (17 000 euros)

- jeux de cour 11 000 €
- matériel informatique 4 000 €
- mobilier divers écoles 2 000 €

TRAVAUX (22 000 €)

- **Ecole Albert Camus**
5000 euros
- **Ecole Paul Langevin**
6 000 euros
- **Ecole René Guy Cadou**
1 000 euros
- **Ecole Marcel Collet**
10 000 euros

2- ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

➤ **ECOLES PRIVEES**

Nombre d' élèves : 588
Nombre de classes : 23,5

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2012	Rappel 2011	2012	Rappel 2011
Crédits spécial littérature	996 €	996 €		
Crédits classes délocalisées	6 069 €	5 925 €	10,75 €/jourx8 jours x12% effectif total	10,55 €/jourx8 jours x12% effectif total
Crédits voyage intra-muros Ecoles	5 922 €	5 757,5 €	7 voyages / classe x 35 €	7 voyages / classe x 35 €

A la demande des écoles privées, le crédit classes délocalisées est réparti suivant les effectifs de chaque école, à savoir:

- Saint Joseph Le Château 3 674 €
- Notre Dame de Joie 1 146 €
- Claude Marquet 1 249 €

➤ **ECOLE DIWAN**

Nombre d'élèves : 69

Nombre de classes : 4

INTITULE	TOTAL		OBSERVATIONS	
	2012	Rappel 2011	2012	Rappel 2011
Crédits spécial littérature	187 €	187 €		
Crédits classes délocalisées	712 €	658 €	10,75 €/jourx8 jours x12% effectif total	10,55 €/jourx8 jours x12% effectif total
Crédits voyage intra-muros Ecoles	1 008 €	857,50 €	7 voyages / classe x 36 €	7 voyages / classe x 35 €
Crédits navette	4 500 €	4 472 €		

3- CREDITS COMMUNS AUX ECOLES PUBLIQUES ET AUX ECOLES SOUS CONTRAT D'ASSOCIATION

INTITULE	TOTAL	
	2012	Rappel 2011
Projets innovants	10 350 €	10 150 €
Initiatives pédagogiques imprévues	3 000 €	3 000 €

VI- FORFAIT OGEC

Lors de la réunion en date du 1er mars 2012 avec l'O.G.E.C, l'estimation du forfait de fonctionnement communal 2012 a été établie comme précisé dans la délibération ci-jointe.

VII- COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DES DIRECTIONS D'ECOLE

Cette réunion a eu lieu le mercredi 1 février 2012, à l'ordre du jour:

► **Présentation du Directeur de la Bibliothèque**

Monsieur Pierre Maubé, nouveau directeur de la bibliothèque se propose de rendre visite aux enseignants au sein de leurs écoles et de les accompagner dans leurs différents projets.

► **Biennale du Livre**

Elle aura lieu du 23 au 25 mars 2012. Des ateliers d'animation seront organisés le vendredi après-midi pour les élèves de l'élémentaire. Chaque élève recevra, comme les années passées, un « chèque lire » de 8 €.

► **Journées portes ouvertes**

Date retenue: le vendredi 4 mai de 16h30 à 19h30

- Prévoir banderoles
- Communication à la presse avec photo des directeurs dans les jours à venir et rappel une dizaine de jours auparavant.

► **Journée citoyenne**

Journée fixée au 25 mai. Organisation Lion's Club.

► **Fête de l'été des écoles**

Date retenue: mardi 19 juin sur le site de Toulboubou comme l'année dernière.

- Prévoir goûter au milieu du spectacle
- Baliser l'espace (maternelles devant et élémentaires derrière)
- Préciser temps d'attente lorsqu'il y a deux rotations de cars pour la même école.

► **Dates des kermesses et conseils d'école**

Il est demandé aux écoles de se concerter pour une meilleure répartition des dates de kermesse, ceci afin de pouvoir satisfaire au mieux les demandes de matériel.

Ces demandes de matériel doivent parvenir 1 mois auparavant et sont à adresser à la Mairie (DEA).

De même, une concertation serait judicieuse quant aux dates des conseils d'école.

► Dictionnaire

L'opération a été très bien accueillie et sera renouvelée cette année : distribution à la rentrée scolaire d'un dictionnaire illustré aux élèves de CE2, en collaboration avec les AEL.

► Carte scolaire 2012/2013

Suite à la rencontre de Monsieur le Maire et Madame Burlot avec Madame Leloup, Inspectrice Départementale, les mesures prévues dans le cadre de la carte scolaire 2012/2013 sur Pontivy sont :

- Fermeture d'une classe à l'école Jules Ferry

Accueil des 2 ans : le taux d'accueil retenu dorénavant par l'Inspection Académique est de 20% des naissances sur la commune. Cet effectif est à répartir sur l'ensemble des écoles publiques de la Ville.

► Regroupement des écoles Quinivet et Ferry

Désignation du Maître d'œuvre chargé du dossier de réaménagement de l'école Jules Ferry en décembre 2011.

L'APS (Avant Projet Sommaire) est en cours. Il sera présenté à la commission scolaire, aux enseignants, représentants de parents et personnel de service des deux écoles concernées le mercredi 29 février à 17 heures en mairie, salle du Conseil Municipal.

► Cahier de liaison

Accord pour l'acquisition de ce cahier de liaison établi par l'Autonome de Solidarité Laïque du Morbihan. Son intérêt réside dans le fait qu'il pourra être utilisé en permanence pour un échange quotidien avec les familles et les informer sur les particularités de l'école.

Son rôle:

- un outil de communication au service des écoles
- un outil de prévention des conflits
- un rappel des règles essentielles
- une précision des rôles de chacun
- un outil de communication entre les écoles et les familles car il permet des échanges écrits.

Son coût : environ 1 € pris pour 50% sur les crédits pédagogiques des écoles et 50% par les AEL.